

<https://saint-saens.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article70>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vie scolaire collège

- Collège - La Vie Scolaire du collège -



Date de mise en ligne : mardi 1er mars 2016

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

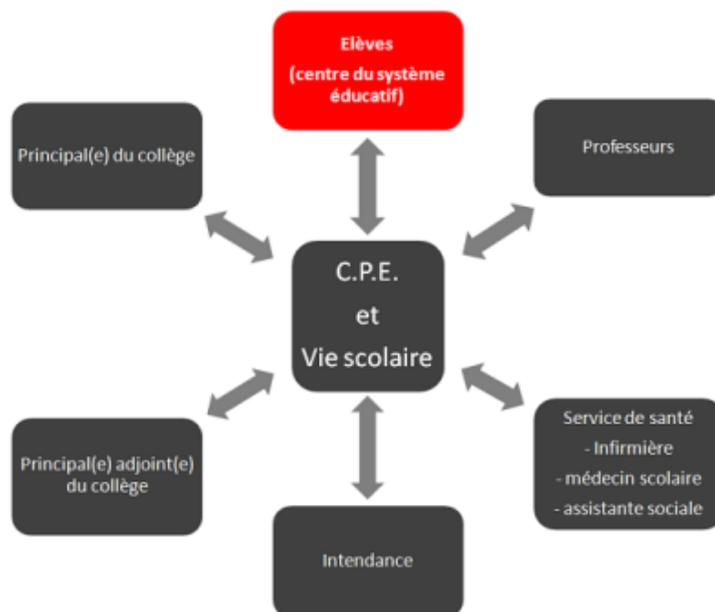


Schéma organisationnel du service de vie scolaire

La Vie Scolaire c'est tout ce qui se passe en dehors des cours ; elle recouvre donc tous les moments où l'élève n'est pas en classe avec un professeur : les entrées et les sorties, les déplacements dans le collège, les récréations, les inter-cours, la demi-pension, les études...

Elle se situe dans des lieux diversifiés :

- **lieux de circulation (abords du collège, accès au collège, couloirs, cours de récréation...)**
- **lieux de détente ou lieux de vie (cours de récréation, restaurant scolaire...)**
- **lieux de travail (salle d'étude...)**
- **lieux d'accueil (bureau du C.P.E. et des surveillants,)**

Le service Vie scolaire, qui est sous la responsabilité de la C.P.E., Mme Manon MAGRET qui a pour mission :

- **la sécurité et le respect des règles collectives dans les temps hors cours ;**

- **la gestion et le suivi des absences, les échanges avec les familles qui en découlent ;**

- **le suivi des élèves en liaison avec les professeurs principaux et les enseignants ;**

- **l'aide personnelle : prise en compte des problèmes individuels en liaison avec l'assistante sociale, la Conseillère d'Orientation Psychologue, l'infirmière, la famille... ;**

- **la prise en compte et la gestion des problèmes collectifs, des conflits ;**

L'équipe de la Vie scolaire du collège Camille Saint-Saëns est composée d'une Conseillère Principale d'Éducation (CPE) Madame Manon MAGRET et de cinq assistants d'éducation (AED) : Mesdames Marine GRISEL, LUCIE GUERARD et Rachel MARTINEAU et Messieurs Théo LEVASSEUR et Guillaume GEORGES.